

THIERRY CASASNOVAS



TRANSCRIPTION VIDÉO CONDENSÉE

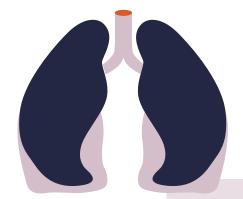
D'INTÉRÊT, LA POLITIQUE

VACCINALE EN FRANCE ET LA

COUVERTURE VACCINALE DES

PROFESSIONNELS DE SANTÉ...

Cette vidéo n'a pas été réalisée en partenariat avec le ministère des Solidarités et de la Santé ni avec t'Institut Pasteur... >>>



orsque j'étais à l'université, j'ai appris à appliquer la « méthode scientifique » pour répondre aux questions qui se posent à nous. Elle nécessite de partir d'une question originale, de passer par les étapes qui nous permettent d'évaluer les différentes réponses à cette question, d'observer les données dont nous disposons sans en éliminer une seule et, finalement, d'arriver à une conclusion basée sur ce que nous avons trouvé, même si cette conclusion nous déplaît. En ce qui concerne la vaccination, toute tentative de question est d'emblée taxée de charlatanisme... Où est la science là dedans ?

1. La coqueluche

La coqueluche est une infection respiratoire bactérienne peu ou pas fébrile de l'arbre respiratoire supérieur, mais d'évolution longue et hautement contagieuse. Deux bactéries du genre des Bordetella sont responsables des syndromes de la maladie chez l'être humain : Bordetella pertussis et Bordetella parapertussis.

C'est une maladie longue (quatre à huit semaines, après une période d'incubation d'une semaine) et éprouvante (caractérisée par de violentes quintes de toux dont le paroxysme évoque le chant du coq). Dans certains pays, la maladie est nommée la « toux des cent jours ».

Je sais que c'est éprouvant, le « grand » de la famille a eu la coqueluche à l'automne 2016, ça a duré bien trois mois et, globalement tous les traitements que nous avons mis en place n'ont pas servi à grand-chose...

Chaque parent aimerait bien éviter ça à son enfant, c'est sûr !!

Il existe donc un vaccin, il n'était pas obligatoire et nous ne l'avions pas fait.

Ce vaccin est passé d'un vaccin à germe entier, des années 1950 jusqu'aux années 1990, à un vaccin acellulaire, car la version acellulaire semblait présenter moins d'effets secondaires indésirables..

Donc, laisse-moi deviner... puisque c'est une infection bactérienne, on devrait retrouver la baisse de l'immunité, la mutation des souches vers des souches plus virulentes et la contagiosité provenant des personnes vaccinées, n'est-ce pas ?

p •53

On vérifie ??



Quelle est la différence entre hépatite virale aiguë et hépatite chronique ? La durée... La primo-infection, qui dure moins de six mois, est qualifiée de virale aiguë. Quand elle dure plus de six mois, elle est qualifiée de chronique...

Remarque : là encore, impossible d'établir scientifiquement la moindre causalité !! On dit que le virus de l'hépatite B ou C cause l'hépatite chronique, mais c'est faux. Il y a une forte corrélation entre la présence virale et l'hépatite chronique, c'est tout !

Donc, on assiste une diminution des primo-infections, alors que les atteintes chroniques hépatiques augmentent... Malgré la vaccination, le nombre global de décès par hépatite ne cesse d'augmenter, avec des pics lors de l'introduction des deux vaccins majeurs...

Baisse de l'immunité contre la coqueluche après 5 doses de DTaP.

« Cette évaluation signale une augmentation constante du risque de coqueluche dans les années qui suivent l'administration de la série de 5 doses de DTaP. Cette augmentation est susceptible d'être attribuée à une baisse de l'immunité provenant des vaccins DTaP. »

Conclusion:

La protection contre le TDaP diminue au bout de 2 à 4 ans. Le manque de protection à long terme après la vaccination pourrait contribuer à une augmentation de la coqueluche chez les adolescents. »

- « D'après la modélisation mathématique, les vaccins conçus pour réduire le taux de croissance des pathogènes et/ou de toxicité pourraient provoquer l'évolution de pathogènes ayant des niveaux de virulence supérieurs. Donc, nous supposons que la baisse de l'immunité vaccinale et l'adaptation des pathogènes ont contribué à la résurgence de la coqueluche. »
- « Il existe des preuves provenant de la surveillance épidémiologique prospective et des expériences récentes sur des organismes modèles que l'immunisation avec le vaccin acellulaire pourrait en fait augmenter la probabilité d'infection de l'hôte par le B. parapertussis »



C'est bien ça !!!
Baisse du vaccin
+ adaptation des bactéries
= recrudescence de
coqueluche avec des
souches plus virulentes...









L'infection avec Bordella Parapertussis touche des enfants plus jeunes et est plus virulente que B.Pertussis. Donc la vaccination augmente la susceptibilité des enfants à une infection par B.Parapertussis...

« Nos résultats suggèrent que, outre la contribution potentielle de l'efficacité réduite et l'immunité en baisse de l'aP, l'incapacité de l'aP à empêcher la colonisation et la transmission constitue une explication possible à la résurgence de la coqueluche.

Nous avons émis l'hypothèse d'une explication supplémentaire à la résurgence de la coqueluche, celle que les individus ayant reçu le vaccin aP peuvent servir de porteurs asymptomatiques ou légèrement symptomatiques et, donc, contribuer de manière considérable à la transmission à la population. »



Encore une fois, les vaccinés contribuent fortement à l'infection générale car, une fois vaccinés, ils sont des porteurs asymptomatiques de la bactérie qui se retrouve en grande quantité dans leur respiration.

La preuve...

« La transmission asymptomatique est l'explication la plus parcimonieuse à un grand nombre des observations relatives à la résurgence du B. pertussis aux États-Unis et au Royaume-Uni. »



2 • Et la méningite ?

Il existe beaucoup de sortes de méningites, la méningite étant le symptôme. Pour simplifier, disons qu'il y a des méningites virales, sans grande conséquence, et des méningites bactériennes... on vaccine « contre » les méningites bactériennes.

Il existe plusieurs types de méningites bactériennes, selon la bactérie en cause :

- Méningite à pneumocoques (Streptococcus pneumoniae). La bactérie pneumocoque est la 1re cause de méningite en Amérique du Nord, tant chez les adultes que chez les enfants. Elle peut aussi causer des pneumonies et des otites moyennes.
- Méningite à Hib (Haemophilus influenzae de type B). Avant les années 1990, c'était la principale forme de méningite bactérienne chez les enfants de moins de 5 ans.
- Méningite à méningocoques (Neisseria meningitidis). Cette bactérie est la seule qui entraîne des épidémies de méningite. On sait qu'elle est présente dans l'arrière-gorge ou le nez de 10 % à 25 % de la population, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, sans provoquer de maladie. Dans de rares cas, elle submerge les défenses naturelles de l'organisme et entraîne une méningite.

Ce sont donc des bactéries, a quoi doit-on s'attendre lors de la vaccination ? On devrait retrouver la baisse de l'immunité, la mutation des souches vers des souches plus virulentes et la contagiosité provenant des personnes vaccinées, n'est-ce pas ? Idem pour la coqueluche, etc...

Reprise du nombres de méningites à pneumocoque dans le Nord de la France : effet du remplacement des sérotypes.

Conclusion:

«Le nombre de méningites à pneumocoque chez les bébés est remonté dans le Nord de la France durant le programme de vaccination conjugué antipneumococcique, avec l'émergence de sérotypes pneumococciques hors vaccin. »

OK, on s'arrête là...

3 · Polémique...

Bon, ces études sont explicites: augmentation de la virulence, sélection par la vaccination de souches plus résistantes, effets secondaires des adjuvants, gros questionnements sur les vaccins multivalents, contagiosité des individus vaccinés vers le reste de la population... On ne peut absolument pas dire que la vaccination ne pose aucun problème, au contraire !!!

On l'a vu avec le ROR, le vaccin papilloma virus, ainsi que les vaccins contre la grippe, la coqueluche et l'hépatite. Ce sont des constantes. Il y a de sacré biais dans la validation théorique et pratique de la vaccination. Tout porte à croire qu'il y a de sérieuses réserves à émettre et que la question doit être largement débattue!!

Alors, je ne peux m'empêcher de me demander pourquoi tout débat sur la vaccination est systématiquement empêché et pourquoi les personnes qui posent des questions sont-elles caricaturées ou stigmatisées ? Pourquoi toutes ces études ne sont pas prises en compte pour revoir la politique vaccinale des pays ?

Comment, devant tant de questions, est-on arrivé, en France, à augmenter drastiquement le nombre de vaccins obligatoires?

Pourquoi les pays d'Europe du Nord vont-ils vers une suppression de toute obligation vaccinale ? Sont-ils inconscients ?

Comment se positionnent les « professionnels de santé » sur cette question ?

On s'attaque à la question ?

A• Conflits d'intérêt... C'est la réponse la plus évidente, non ?

On a des exemples récents...

Michel Aubier, pneumologue rémunéré par la firme Total, sur un plateau télé, minimise les effets de la pollution atmosphérique par les hydrocarbures.



http://www.liberation.fr/ planete/2016/03/15/michel-aubier-unpneumologue-qui-ne-crache-pas-surle-diesel_1439826



Je ne pense pas, et la plupart des experts sont d'accord [sur ce point], que le fait d'être exposé à une pollution ambiante, dans des villes comme Paris, prédispose au cancer du poumon, sauf si on a un autre facteur favorisant, comme le tabagisme.







>> C'est tellement énorme que plusieurs confrères ont réagi fermement :

« Un rectificatif nous semble indispensable pour corriger certains propos d'un médecin universitaire qui vont à l'encontre des principales études médicales, et notamment des études de l'OMS, qui a classé le diesel cancérigène en 2012 et la pollution atmosphérique cancérigène en 2013 », écrivent-ils.

Citant cinq études publiées entre 2011 et 2015 dans plusieurs revues spécialisées, les signataires insistent sur le fait que

« des études récentes ont confirmé les conclusions de l'OMS. Elles ont montré également que le risque de cancer pulmonaire était augmenté pour des niveaux d'exposition, même en dessous des normes européennes. Donc, même à faible concentration, les particules fines sont cancérigènes ».

À l'appui de leur raisonnement, ils citent en particulier une étude de Lancet Oncology parue en 2013, portant sur 312 044 personnes suivies pendant treize ans, qui démontre notamment qu'une hausse de la pollution aux particules fines augmente de 50% le risque d'adénocarcinome, une des formes du cancer du poumon. Ils poursuivent: «[Cette hausse du risque] est identique chez les fumeurs et non fumeurs, avec un risque même supérieur pour les non-fumeurs. Il n'y a aucun seuil en dessous duquel il n'y a pas de risque, soulignent les scientifiques de l'étude.»

>>> Pourtant aucun des « spécialistes » sur le plateau en compagnie de Michel Aubier n'a réagi à ses propos... ni Michel Cymes, le présentateur, prétendue autorité en matière de santé...

Voici une ordonnance de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris diligentée par Martin Hirsch :

« On y apprend aussi que les déplacements des médecins des hôpitaux parisiens à des congrès professionnels sont financés à hauteur de 40 millions d'euros par an par les laboratoires. Le comité de travail propose donc que, lors de ces congrès, un «tiers neutre» fasse office de médiateur entre le médecin et l'industriel. L'industrie pharmaceutique financerait par ailleurs la formation continue (et obligatoire) des médecins. La dépense est estimée entre 300 et 600 millions d'euros chaque année. »

Je doute que l'industrie

pharmaceutique investisse de

telles sommes « pour rien »...



L'industrie pharmaceutique « ne gagne quasiment pas d'argent avec les vaccins »



déclare Mme Agnès Buzyn

Dans un article du monde diplomatique de janvier 2018, Leïla Shahshahani nous donne quelques pistes...

« Au niveau mondial, le chiffre d'affaires de cette industrie était de 42,3 milliards d'euros en 2016, contre 20,3 milliards en 2012. Il pourrait avoisiner les 67 milliards d'ici à 2025. C'est le plus fort taux de croissance dans le secteur des médicaments »

Rapport de l'OMS de Miloud Kaddar :

- Spectacular growth rate: 10 15% per year versus 5-7 % for Pharmaceuticals
- Tripled in value from USD 5B in 2000 to almost USD 24 B in 2013 –
 Influenza vaccine market: estimated at \$2.9 billion in 2011 to \$3.8 billion
 by 2018 US: \$1.6 billion in 2011 to \$2.2 billion in 2018
- Global market projected to rise to USD 100 B by 2025

Pourtant, des personnes qui se posent en autorité de la probité scientifique (Samuel Laurent, responsable de la rubrique « les décodeurs » dans Le Monde, héraut de la rationalité et de l'anticomplotisme) arrivent à écrire :



Faux et archi-faux ! Comme les propos de Agnes Buzin C'est le secteur qui est le plus en expansion de tout l'industrie pharmaceutique !!!

Il suffit d'aller regarder le bilan financier des grands laboratoires, qui est public : Pour GSK, les ecteur du vaccin représente un chiffre d'affaire de 4,6 milliards de livres sterling, c'est quand même beaucoup pour « pas grand-chose ».

Dans le rapport annuel 2016 de Sanofi Pasteur , on apprend que : « En 2016, Sanofi a réalisé une marge brute de 62 % sur les vaccins, au plus haut depuis 5 ans. ! Mieux encore, le résultat opérationnel 2016 (bénéfices bruts) de la filière vaccins est de 1,57 milliard €, soit 34,4 % de son chiffre d'affaires, alors que la marge opérationnelle de l'ensemble de groupe est de 27,5 % ! »

62 % de marge brute, ça ferait rêver pas mal de monde...!

>>> Qu'est-ce qui peut expliquer de telles inexactitudes ?

Qu'est-ce qui peut expliquer que L'INSERM publie de telles énormités ?

« L'efficacité et l'innocuité des 11 vaccins qui deviendront obligatoires en France sont scientifiquement prouvées. »

Bien sûr, aucune étude citée, car il n'y en a pas, comme le montrait le rapport du parlement italien cité ici plusieurs fois...



Donc, pourquoi un tel mensonge ? Voici certainement une réponse :

L'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (Aviesan) fédère, sous la houlette de l'Inserm, les départements de recherche biomédicale des organismes publics (CNRS, universités, CHU...). Objectif ? Faciliter les liens avec les industriels en leur offrant une interface unique et donc favoriser l'innovation en améliorant la valorisation de la recherche biomédicale.

André Syrota, le PDG de l'INSERM et président de l'AVIESAN, déclare :

« Nous avons signé un partenariat global de 50 millions d'euros avec Sanofi-Aventis, au sein duquel un premier accord de recherche fondamentale a été mis en place avec le Centre d'immunologie de Marseille-Luminy, en décembre dernier, pour une durée de cinq ans. »



https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/chimie-pharmacie/20110321trib000609661 /les-laboratoires-sont-demandeurs-de-collaborations-avec-la-recherche-publique.html

Pour mémoire, l'INSERM et l'ANSM (agence nationale de sécurité du médicament) collaborent extrêmement régulièrement...

Qu'est-ce qui peut expliquer de tels mensonges et inexactitudes sinon les conflits d'intérêt, la collusion ?

Inspection générale des affaires sociales RM2011-001P Enquête sur le MEDIATOR

« La chaîne du médicament fonctionne aujourd'hui de manière à ce que le doute bénéficie non aux patients et à la santé publique mais aux firmes. Il en va ainsi de l'autorisation de mise sur le marché qui est conçue comme une sorte de droit qu'aurait l'industrie pharmaceutique à commercialiser ses produits, quel que soit l'état du marché et quel que soit l'intérêt de santé publique des produits en question. La réévaluation du bénéfice/ risque est considérée comme une procédure exceptionnelle. La prise en compte du risque nécessite de fortes certitudes scientifiques, l'existence d'un bénéfice étant, elle, facilement reconnue. Dans ces conditions, le retrait d'une AMM est perçu comme une procédure de dernier recours et comme une sorte de dédit pour la commission qui a accordé l'autorisation ; » «Nous devons signaler aussi le poids des liens d'intérêt des experts contribuant aux travaux de l'AFSSAPS. Il s'agit des liens d'intérêts financiers ou d'autres natures tels qu'ils devraient être signalés à l'Agence, ce qui n'est pas à l'heure actuelle systématiquement le cas, selon les déclarations mêmes de l'actuel président de la commission d'AMM. »





>>> Si chacun de nous ne mène pas sa propre enquête comme je l'ai fait, alors nous sommes soumis à des intérêts qui ne sont pas obligatoirement ceux des enfants!

Il n'y a pas qu'en France, voici un rapport du congrès américain datant de 2000 qui indique :

« L'investigation réalisée par le comité a déterminé que les règles sur les conflits d'intérêt employées par la FDA et le CDC ont été faibles, que l'application a été laxiste et que les membres du comité qui ont des liens importants avec les laboratoires pharmaceutiques ont reçu des dérogations afin de participer aux travaux du comité. »

>>> Pour mémoire, la CDC (Center for Disease Control) est en charge de la validation de mise sur le marché des vaccins, de la vérification des effets secondaires, etc.

La prévalence du soutien de l'industrie et sa relation avec l'intégrité de la recherche

« La plupart des essais cliniques américains sont financés par l'industrie. Les commanditaires ont la possibilité d'influencer la recherche d'une façon qui compromet son objectivité. . Ici, nous montrons des connaissances de première main qui prouvent que des compromis se sont produits au niveau : du bien-être des participants à la recherche (9 %), des initiatives de recherche (35 %), de la publication des résultats (28 %), de l'interprétation des données de la recherche (25 %) et de l'avancement scientifique (20 %) en raison du soutien de l'industrie. Les relations financières avec l'industrie étaient fréquentes et considérées importantes pour mener des études auprès des personnes interrogées. »

Conflits d'intérêt dans la recherche sur l'innocuité des vaccins.

« Plus de deux-tiers des chercheurs (338 sur 506) ont reçu un soutien de la part de l'industrie. Des études montrent que les intérêts financiers des chercheurs sont sans aucune doute associés à des résultats favorables au commanditaire des études médicales (Friedman and Richter, 2004; Jefferson et al., 2009; Yank et al., 2007). Non seulement les chercheurs individuels, mais aussi des organismes de recherche, peuvent être influencés par des parrainages tels que des bourses de recherche, des chaires dotées et autres cadeaux (Tereskerz, 2003). Le parrainage de l'industrie peut influencer non seulement le revenu, mais aussi les initiatives de recherche : l'étude The Tereskerz et al. (2009) citée ci-dessus a également découvert que 35 % des personnes interrogées savaient que les chercheurs parrainés par l'industrie modifiaient leur programme de recherche parce que leurs recherches étaient financées par l'industrie. »



Au fil de mes recherches, je suis tombé sur un fait surprenant : dans les années 2010/2015, tout laissait penser que nous étions en train de nous orienter vers une suppression de l'obligation vaccinale, car jugée peu efficace en termes de stratégie de communication :

Haut Conseil de la santé publique - AVIS relatif à la politique vaccinale et à l'obligation vaccinale en population générale (hors milieu professionnel et règlement sanitaire international) et à la levée des obstacles financiers à la vaccination

- « Parmi les pays industrialisés, seules la France et l'Italie ont encore des obligations vaccinales. Afin d'apprécier l'opportunité de faire évoluer la législation, le Haut Conseil de la santé publique a analysé la situation française. Le HCSP considère notamment que :
- le maintien ou non de l'obligation vaccinale en population générale relève d'un choix sociétal méritant un débat que les autorités doivent d'organiser;
- si ce principe est maintenu, la liste des vaccins obligatoires doit être révisée et faire l'objet d'un avis du HCSP ».

Faut-il mettre un terme à la vaccination obligatoire ?

« À la Société française de pédiatrie (SFP), on soutient « à 100 % » la proposition du HCSP. « La politique actuelle est le fruit de l'histoire, et non pas de la gravité des maladies, explique le Dr Robert Cohen, vice-président de la SFP. Elle n'est plus tenable aujourd'hui. Le Dr Cohen se dit pour sa part favorable à la fin de l'obligation, à condition qu'elle s'accompagne de politiques de promotion efficaces. »

Vaccins : face à la défiance, Marisol Touraine lance un débat public

« La ministre de la Santé, Marisol Touraine, a annoncé ce mardi 12 une «grande concertation citoyenne sur la vaccination», cette année, qui pourrait déboucher sur une évolution de la politique vaccinale française, notamment sur les vaccins obligatoires. On ne peut plus «balayer d'un revers de main» les préoccupations des Français, a souligné la ministre lors d'une conférence de presse. »

Tiens, tiens, où est passé le débat ?? 2016, c'est l'année du virage radical... Le rapport sur la politique vaccinale de Mme Sandrine HUREL plaide aussi dans le sens d'une remise à plat de la politique vaccinale en s'inspirant des autres pays européens et de la création d'un vaste débat public pour déterminer la politique vaccinale.



Début 2016, tout le monde pense que l'on s'oriente vers une disparition de l'obligation vaccinale Et puis tout bascule au printemps 2017...

La ministre de la Santé envisage de rendre onze vaccins obligatoires

« Si la nouvelle ministre prend position aussi rapidement sur cette question sensible, c'est en raison du calendrier très serré imposé par le Conseil d'État. Saisie par une association de promotion des « médecines naturelles », la plus haute juridiction administrative avait enjoint en février au gouvernement de prendre des mesures pour rendre disponibles, d'ici au 8 août, les trois vaccins obligatoires (DTP), introuvables depuis 2008 sans être associés avec d'autres. Une mise sur le marché impossible dans un délai aussi serré, avaient fait valoir les laboratoires pharmaceutiques, pour qui la mise au point d'un nouveau vaccin DTP prendrait une « dizaine d'années ». Dès lors, l'alternative de Mme Buzyn était simple : lever l'obligation vaccinale par décret ou demander aux députés d'étendre les obligations vaccinales, afin que celles-ci correspondent aux vaccins disponibles sur le marché. C'est la solution préconisée par Marisol Touraine, la prédecesseure de Mme Buzyn, qui avait annoncé lors de la passation de pouvoir le 17 mai avoir préparé un texte de loi en ce sens. C'était également ce que recommandait, en novembre 2016, le comité d'orientation de la concertation citoyenne sur la vaccination présidé par le spécialiste en immunologie pédiatrique Alain Fischer. »

Alain Fischer, qui a reçu en 2013, 100 000 euros de Sanofi Pasteur, est il vraiment libre ??

Donc, au final, le basculement s'est joué autour de l'intérêt des laboratoires pharmaceutiques, car lever l'obligation vaccinale pouvait leur faire craindre de perdre des parts de marché... C'est aussi simple que ça, malheureusement ! Ils étaient pris à leur propre piège, ayant supprimé la possibilité d'accéder à des vaccins monovalents et faisant en quelque sorte de la « vente forcée ». Voilà ce qu'est devenu les débat public promis et des enjeux majeurs de santé publique balayés par des intérêts économiques privés.

Et comment se positionnent les professionnels de santé ?

«Si cet appel à la mobilisation n'aboutit pas à un changement de braquet, nous réfléchirons à des mesures plus incitatives, voire coercitives», a indiqué Agnès Buzyn en octobre 2017, lors du lancement de la campagne de vaccination annuelle contre la grippe.

En effet, seuls 25 % des professionnels de santé se vaccinent « contre la grippe ».

>>> La vaccination antigrippale des professionnels de santé

« La couverture vaccinale antigrippale au sein des deux établissements de soins pour la saison 2006-2007 est de 27%. Elle est un peu plus élevée au CHU de Besançon qu'au CH de Dole, respectivement 28 et 24%, mais cette différence n'est pas significative. »

Rapport sur la politique vaccinale de Mme Sandrine HUREL

«Le rapport s'inscrit en outre dans un objectif de moyen terme : le développement de modalités opérationnelles pour améliorer le taux d'adhésion des français et des professionnels de santé à la vaccination de façon à atteindre une couverture vaccinale efficace. Améliorer l'adhésion des usagers et des professionnels de santé à la vaccination implique de redonner confiance dans la vaccination. Cela nécessite notamment de prendre en compte l'ensemble des doutes qui peuvent conduire à rejeter certaines vaccinations et de répondre le plus précisément possible aux questions que se posent certains usagers et professionnels de santé. »

>> Ça ne paraît pas si évident...

Pratiques vaccinales des médecins, pour eux et leurs enfants

« Lorsqu'il leur a été demandé de vacciner un futur enfant, une proportion importante des personnes interrogées s'éloignaient des recommandations du CDC, dont davantage spécialistes que de pédiatres généralistes (21 % au lieu de 9 %). »

Facteurs associés à la vaccination contre l'hépatite B, la coqueluche, la grippe saisonnière et pandémique parmi les médecins généralistes français : étude de 2010

« La couverture vaccinale des médecins pour eux-mêmes était de 76,9 % pour la grippe saisonnière de 2009/10, 73,0 % pour l'hépatite B, 63,9 % pour la coqueluche et 60,8 % pour la grippe pandémique A/H1N1. »

>> En effet, la couverture vaccinale chez les médecins est bien inférieure à celle de la population en général. On est donc loin de faire l'unanimité...

Il y a même plus intéressant, une étude systématique de la couverture vaccinale en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des parents et des revenus... Comme par hasard, les familles présentant le plus haut taux d'éducation et les plus forts revenus sont les moins vaccinés.

« La plupart des enfants non vaccinés sont blancs, ont une mère mariée ayant fait des études supérieures, habitent dans un foyer dont le revenu annuel dépasse les 75 000 dollars. De plus, généralement, leurs parents ont exprimé leur inquiétude concernant l'innocuité des vaccins et ont déclaré que les médecins avaient peu d'influence sur eux concernant les décisions vaccinales pour leurs enfants. »

« Les niveaux de vaccination élevés étaient associés à des mères ayant fait peu d'études et ayant un niveau socioéconomique faible. »

« Les facteurs déterminants d'une attitude entièrement négative (contre les vaccins) étaient un haut niveau d'études du parent, le fait de travailler dans le domaine de la santé, l'absence de religion, la perception de l'inefficacité des vaccins et la perception que les vaccins provoquent de l'asthme et des allergies. »

CONCLUSION PARTIELLE ALORS QUE NOUS RENTRONS DANS L'ÈRE DES VACCINS HEXAVALENTS...

Nous sommes quand même face à des faits troublants indéniables :

- Nous avons un système de mesure des accidents vaccinaux totalement défaillant de fait nous n'avons aucun moyen d'évaluer la dangerosité réelle des différents vaccins et devons uniquement nous appuyer sur les études réalisées par les fabricants euxmêmes utilisant des placebos qui n'en sont pas..
- Aux États-Unis, où un fonds d'indemnisation des victimes a été créé, les sommes déjà versées en guise d'indemnité nous donnent un faible aperçu de l'incidence réelle des vaccins, mais c'est déjà bien inquiétant.
- Les vaccins hexavalents rendus obligatoires depuis le 1er janvier n'ont fait l'objet d'aucune étude de sécurité, rien, absolument rien!!
- La composition de la plupart des vaccins est source de véritables inquiétudes, avec des produits comme l'aluminium cytotoxique, qui dépasse de très loin les normes de l'Organisation mondiale de la santé, et des signaux d'alarmes très forts en ce qui concerne de nombreux autres produits (défoliants, ADN humain, souches virales et bactériennes non prévues).
- De nombreuses études tendent à montrer que les vaccins ont une nette tendance à amener à la prolifération de souches virales et bactériennes autres, plus virulentes et, au final, plus dangereuses.
- Si on considère vraiment le déclin de l'immunité vaccinale, qui est bien plus rapide qu'on le croyait, on se rend compte que l'immunité de groupe est impossible à atteindre...
- Un individu vacciné est source de contagion et non l'inverse.
- Les études faisant état d'une augmentation rapide des cas de troubles neuro/psy/ nerveux suite à des séries de vaccinations se multiplient.
- Le conflit d'intérêt règne en ce qui concerne la recherche et la prise de décisions concernant cette question vaccinale. Les nouveaux vaccins comme le Gardasil sont extrêmement rémunérateurs pour leur fabricant, avec des marges exceptionnelles.
- L'immunité vaccinale n'a rien à voir avec l'immunité naturelle. En empêchant les personnes vaccinées de « faire » des maladies infantiles anodines, elle affaiblit notoirement les individus et nuit gravement à la maturation de leur système immunitaire.
- Une étude objective des statistiques officielles en termes de maladies montre à l'évidence que la plupart des vaccins ne sont pas pour grand-chose dans le recul des « maladies » concernées...

Alors, suis-je un charlatan parceque je me pose des questions? Que dois-je faire en tant que parent responsable? Comment me positionner?

C'est une question à laquelle chacun et chacune doit répondre individuellement, mais je suis désormais certain d'une chose : la vérité sur la vaccination, c'est qu'elle doit se discuter, n'en déplaise à notre ministre de la Santé, et que la question des vaccins ne se limite pas à celle des adjuvants, comme un récent débat a pu le faire croire...

Pourquoi ne s'intéresse-t-on pas plus à l'immunité naturelle, ce qui la suscite et la développe ? Pourquoi occulter les moyens naturels et évidents au bénéfice de la vaccination ?

Je ne peux pas terminer cette enquête sans vraiment creuser cette question :

- Sans vaccin nos enfants sont-ils faibles face aux virus ou bactéries, ou un corps en pleine santé a-t-il les moyens de se défendre?
- Quelle est la véritable différence entre immunité vaccinale et immunité naturelle ?
- D'où vient notre immunité quand nous sommes enfants ?

Ce sera mon huitième et dernier volet...